

Conformément à la réglementation sur l'information des consommateurs, les tarifs et honoraires ci-dessous s'appliquent à l'ensemble des prestations de transaction et de location réalisées par **David & Fils Immobilier**. Tous nos tarifs s'entendent TVA incluse (taux en vigueur 20%).

01. HONORAIRES DE TRANSACTION IMMOBILIÈRE

Les honoraires de vente sont à la charge de l'acquéreur, calculés sur le prix net vendeur et payables au jour de la signature de l'acte authentique chez le notaire :

TRANCHE DE PRIX (NET VENDEUR)	TAUX HONORAIRES (TTC)
Jusqu'à 39 999 €	8 % TTC
De 40 000 € à 199 999 €	6 % TTC
De 200 000 € à 299 999 €	5 % TTC
À partir de 300 000 €	4 % TTC

02. HONORAIRES DE LOCATION (MEUBLÉE & NON MEUBLÉE)

Conformément au plafonnement réglementaire (Loi ALUR / Décret n° 2014-890), la répartition des frais s'établit comme suit :

PRESTATION / MISSION	PART LOCATAIRE	PART PROPRIÉTAIRE
Visite, dossier & rédaction de bail (Location non meublée)	10,09 € / m ²	10,09 € / m ²
Visite, dossier & rédaction de bail (Location meublée)	10,09 € / m ²	10,09 € / m ²
Réalisation de l'état des lieux	3 € / m ²	3 € / m ²
Honoraires professionnels de gestion / location	15 % HT du loyer annuel HT + TVA	15 % HT du loyer annuel HT + TVA

Les frais d'agence sont à régler par les deux parties lors de la signature du contrat de bail.

03. MENTIONS LÉGALES & RÉGLEMENTAIRES

- **Raison Sociale** : David & Fils Immobilier | **SIRET** : 445 148 513 00010 | **Code APE** : 6831Z
- **Carte Professionnelle** : N° CPI 3301 2017 000 023 343 (CCI Bordeaux Gironde)
- **TVA Intracommunautaire** : FR 8844514851300010
- **Fixation des honoraires** : Les honoraires peuvent être fixés en pourcentage avec précision de l'assiette de calcul ou forfaitairement selon les charges contractuellement définies.